

POLITIQUE DE KONTRON CANADA INC. (« KONTRON ») EN MATIÈRE DE GESTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

A. PORTÉE

Kontron reconnaît l'importance de protéger les renseignements personnels et s'engage à respecter toutes les lois et tous les règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels et ainsi protéger la confidentialité des renseignements de son personnel et de ses partenaires.

Nous avons adopté cette politique afin de définir la manière dont nous recueillons, enregistrons, utilisons, protégeons et communiquons vos renseignements personnels dont nous avons besoin pour nous acquitter de nos responsabilités professionnelles et légales et exploiter notre entreprise.

Finalement, cette politique reflète les exigences imposées par les lois fédérales et/ou provinciales en vigueur au Canada, mais également nous conformer aux attentes de nos employés et de nos partenaires face à la protection de leurs données personnelles.

B. PERSONNES CONCERNÉES PAR CETTE POLITIQUE

Cette politique vise principalement :

- Les employés
- Les personnes sollicitant un emploi
- Les partenaires de l'entreprise
- Les personnes qui naviguent sur le site internet géré par notre compagnie mère au www.kontron.com

C. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLIS

En vertu de la loi, un renseignement personnel se définit comme étant : tout renseignement personnel qui porte sur une personne physique et permette de l'identifier.

Les renseignements personnels que nous pouvons recueillir dépendent de votre relation avec notre entreprise et peuvent notamment comprendre les informations suivantes :

- Renseignements pour vous identifier :
 - Nom
 - Adresse et coordonnées
 - Numéro d'assurance sociale
 - Âge
 - Genre
 - Date de naissance
- Renseignements pour vous authentifier :
 - Mot de passe
- Renseignements financiers :
 - Emploi
 - Rémunération
 - Information bancaire

- Images et photographies :
 - o De caméra de sécurité si vous entrez dans les installations de Kontron ou participez à une activité de Kontron
 - o Lors d'activités sociales

Afin de pouvoir fournir les services à ses partenaires et de procurer à son personnel des avantages appropriés, les renseignements personnels recueillis doivent être exacts, complets et à jour. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous encourageons à nous signaler tout changement dans les renseignements personnels qui vous concernent.

D. BUTS POUR RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Kontron recueille seulement les renseignements personnels qu'il peut raisonnablement juger nécessaires pour les fins d'offrir des produits et des services, d'exercer ses activités et de respecter ses obligations légales.

i) RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE NOS EMPLOYÉS

Kontron recueille, utilise et communique les renseignements personnels de ses employés afin de gérer les opérations de l'entreprise et respecter nos obligations légales, pour notamment traiter la paie, fournir des avantages sociaux, administrer des outils de rendement et administrer des programmes et des politiques de l'entreprise.

ii) RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES PERSONNES SOLLICITANT UN EMPLOI

Dans le cadre d'une candidature ou d'une demande d'emploi, qu'elle soit publiée sur le site Web de Kontron ou autrement, vous pouvez nous fournir des informations vous concernant, telles qu'un curriculum vitae. Nous pouvons utiliser ces informations afin de répondre à votre demande ou de vous considérer à des fins d'emploi.

iii) RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE NOS PARTENAIRES

Dans le cadre de l'exploitation de notre entreprise, il se peut que nous recueillions des renseignements personnels de nos partenaires. Ces renseignements sont recueillis afin de fournir nos produits et services et à respecter nos obligations légales.

iv) AUTRES

Nous pouvons également recueillir des renseignements personnels via le site web www.kontron.com. En effet, lorsque vous accédez au site, Kontron enregistre les informations nécessaires pour vous fournir un accès, pour le fonctionnement du site Web et pour que nous nous conformions aux exigences de sécurité et légales relatives à l'exploitation du site tels que, sans être exhaustif, mots de passe, adresse IP et paramètres du navigateur. Nous collectons également des informations sur vos activités lors de votre visite afin de personnaliser votre expérience sur le site Web comme par exemple l'enregistrement de vos préférences et paramètres, et de collecter des statistiques pour nous aider à améliorer et à développer davantage notre site Web, nos produits et services. Pour avoir plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter l'Énoncé de confidentialité du groupe Kontron à l'adresse suivante : <https://www.kontron.com/en/privacy-statement>

E. FAÇONS DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous pouvons recueillir des renseignements personnels de différentes façons :

- Par téléphone
- En personne
- À l'aide de formulaires et interfaces numériques
- À l'aide de technologies comme par exemple l'entremise du site web

Nous recueillons vos renseignements personnels seulement si nous disposons des bases juridiques requises pour le faire et dans tous les cas, nous serons heureux de vous aider à clarifier la base juridique spécifique qui s'applique à votre situation. Parmi ces bases juridiques, nous retrouvons entre autres :

- Par l'obtention d'un consentement
- Par la signature de formulaires
- Par l'exécution d'un contrat
- En vertu d'une obligation légale
- Pour des intérêts vitaux (avis ou rappels urgents)
- Pour des intérêts légitimes

Dans certains cas, nous pouvons utiliser vos renseignements personnels sans obtenir votre consentement si la loi nous le permet pour respecter nos obligations légales (par exemple, lors d'une ordonnance d'un tribunal, prévenir ou détecter la fraude ou lors d'une enquête).

F. ENREGISTREMENT, CONSERVATION, PROTECTION ET COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

i) Enregistrement :

Les renseignements personnels que nous recueillons sont enregistrés à différents endroits, notamment sur nos serveurs et dans nos systèmes internes de gestion.

ii) Protection :

Pour nous assurer que ces renseignements sont protégés, nous avons mis en place par exemple certains procédés et contrôles :

- Recours à des installations sécuritaires et à des outils et pratiques conformes aux normes de l'industrie et aux lois en vigueur
- Instauration de politiques et de contrôles internes
- Formation aux employés
- Limitation de l'accès aux renseignements personnels
- Mise en place de mesures de sécurité (mesures organisationnelles, physiques et technologiques tels que cartes d'accès à nos bureaux, enregistrement des visiteurs)

iii) Conservation :

Kontron se conforme aux lois et règlements en matière de conservation et destruction des documents. En conséquence, Kontron conserve ceux-ci tant et aussi longtemps que ces renseignements sont nécessaires à des fins légales, réglementaires ou administratives, ou aux fins d'audit ou requis pour les activités de l'entreprise et respecter nos règles d'affaires.

iv) Communication des renseignements personnels à des tiers

Kontron peut communiquer vos renseignements personnels à nos sociétés affiliées et à d'autres personnes ou organisations, si cela est nécessaire pour atteindre les objectifs listés dans cette politique.

Voici quelques exemples :

- Institutions financières
- Organismes gouvernementaux et autorités réglementaires
- Partenaires d'affaires

À cet effet, Kontron exige que les tiers fournisseurs respectent la confidentialité ainsi que toutes les exigences prévues dans les lois et règlements applicables en matière de confidentialité. Une vérification de leur conformité en matière de protection des renseignements personnels est toujours préalablement faite. Ces tiers ne peuvent se servir des renseignements personnels qu'aux fins précises auxquelles nous les leur fournissons.

Dans la plupart des cas, les renseignements personnels sont conservés au Québec et au Canada. Dans certaines circonstances particulières, il est possible que Kontron recueille, utilise, communique ou enregistre des renseignements personnels à l'extérieur du Canada, mais de façon très restreinte.

G. DROITS EN RELATION AVEC LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

i) Accès à vos renseignements personnels :

Toute personne a le droit d'examiner les renseignements personnels qui les concernent et qui sont en notre possession et d'en demander une copie. Le droit d'accéder aux renseignements personnels est assujéti à certaines restrictions légales et nous prendrons les mesures nécessaires pour s'assurer de l'identité de la personne avant de donner accès.

ii) Correction et mise à jour de vos renseignements personnels :

Vous pouvez nous demander de corriger ou de mettre à jour vos renseignements personnels à tout moment si vous constatez qu'ils sont inexacts.

iii) Objection ou limitation au traitement de vos renseignements personnels :

Vous pouvez nous demander de cesser d'utiliser la totalité ou une partie de vos renseignements personnels ou de limiter la manière dont nous les traitons, sous réserve des exceptions mentionnées au paragraphe vii) ci-dessous.

iv) Effacement de vos renseignements personnels :

Vous pouvez demander à Kontron d'effacer des renseignements personnels dans certaines circonstances, sous réserve des exceptions mentionnées au paragraphe vii) ci-dessous.

v) Refus ou retrait de votre consentement

Vous avez toujours le choix de ne pas donner votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels vous concernant ou de le retirer subséquemment. Si vous choisissez de ne pas le donner ou de le retirer, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de poursuivre les services et/ou notre relation d'affaires dans le cas de partenaire et pour les employés/candidats, ne pas être en mesure de vous embaucher, de vous garder ou de vous procurer des avantages.

vi) Droit à la portabilité

Il est possible également de faire une demande afin que nous communiquions, dans un format technologique structuré et couramment utilisé, un renseignement personnel informatisé que vous avez fourni ou de demander que celui-ci soit transmis à une autre personne ou à un organisme dans ce même format. Ce droit à la portabilité est limité aux renseignements personnels informatisés recueillis auprès de vous.

vii) Exercices de vos droits et limitation

Si vous voulez exercer l'un de ces droits, veuillez faire parvenir votre requête par écrit à l'attention du Comité de la protection des renseignements personnels à l'adresse courriel suivante confidentialite.canada@kontron.com ou par courrier à l'adresse : 4555, rue Ambroise-Lafortune, Boisbriand, Québec, Canada, J7H 0A4. Une réponse à toute demande sera produite dans un délai de trente (30) jours suivant sa réception.

Cependant, certaines requêtes peuvent ne pas être acceptées compte tenu notamment des périodes de conservation définies dans la loi, de nos obligations légales et contractuelles envers vous ou si les renseignements sont sous forme de données électroniques archivées dans le cadre de procédures d'archivage ou de sauvegardes automatiques.

H. PLAINTES

Kontron est responsable des renseignements personnels sous sa garde ou son contrôle et a désigné un responsable de la protection de la vie privée qui est chargé d'assurer le respect de la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* applicables dans la province de Québec, Canada. Pour toutes préoccupations, demandes ou plaintes concernant cette politique en matière de protection de renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la confidentialité, Jason Larocque, par courriel à confidentialite.canada@kontron.com ou par courrier à :

Responsable de la protection des renseignements personnels
Jason Larocque
4555, rue Ambroise-Lafortune
Boisbriand, Québec, Canada, J7H 0A4

Jason Larocque pourrait transmettre la requête au Comité de la protection des renseignements personnels composé de :

Vice-Présidente Finance et Administration
Directrice Ressources Humaines
Conseillère juridique
Chef de service TI

Une réponse à toute demande sera produite dans un délai de trente (30) jours suivant sa réception.

Tout incident sera inscrit au registre des incidents. De plus, tout incident de confidentialité devra faire l'objet d'un processus d'évaluation du "risque de préjudice sérieux", afin de déterminer si l'incident en

question devra faire l'objet d'un avis à la Commission d'accès à l'information du Québec et aux individus concernés.

I. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Si vous avez des questions ou des suggestions sur la présente politique sur la gestion des renseignements personnels ou sur la manière dont nous utilisons vos renseignements personnels, veuillez contacter le Comité de la protection des renseignements personnels à l'adresse courriel suivante confidentialite.canada@kontron.com.